

Mai 2024

CONSULTATION DES RIVERAINS SUR LES PLATEFORMES DE ROISSY, ORLY ET BEAUVAIS CONCERNANT LES NUISANCES AERIENNES

Le secteur du transport aérien français est pleinement conscient de ses responsabilités environnementales et cherche, sur l'ensemble de ses activités, à limiter ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que le bruit engendré par ses opérations. C'est en ce sens qu'un grand nombre d'investissements sont d'ores et déjà réalisés par l'écosystème aéronautique à tous niveaux, pour permettre un développement durable, en harmonie avec les collectivités locales.

INTRODUCTION

La Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) a pris connaissance des conclusions d'une récente consultation publique concernant les activités aéroportuaires dans les régions de l'Île-de-France et de l'Oise [\(1\)](#). Alors que les résultats de cette consultation sont présentés comme la manifestation d'une forte demande pour la limitation des vols, notamment nocturnes, ceux-ci doivent être contextualisés dans une perspective plus large. La participation et les résultats doivent en particulier être examinés de manière critique au regard des enjeux en termes d'emplois et d'activité économique dans la région.

PROBLEMATIQUES DE REPRESENTATIVITE

97% des votants se disent favorables à des restrictions opérationnelles sur les aéroports parisiens. 50 000 personnes ont participé à la consultation, soit moins de 2,5% de la population théorique totale, estimée à plus de 2 millions d'habitants sur l'ensemble du territoire concerné.

De plus, il convient de souligner qu'il n'était pas nécessaire d'être habitant des communes concernées pour répondre à la consultation et qu'aucun contrôle qui encadre une consultation citoyenne qui se veut représentative ne semble avoir été exercé, en termes d'identité comme de justificatif de domicile.

DES ENJEUX ECONOMIQUES VITAUX AUTOUR DE L'AVIATION

Les aéroports de Roissy, Orly, et Beauvais sont des piliers de l'économie régionale et nationale, générant des dizaines de milliers d'emplois directs et sous-tendent une activité économique soutenue. Ils contribuent notamment par ailleurs au rayonnement de la France dans le monde et aux activités de tourisme sur le territoire qui représente une part significative de la balance commerciale extérieure.

La réduction des activités aéroportuaires pourrait entraîner des pertes d'emplois et des réductions de services essentiels financés par les recettes fiscales générées par ces activités. La FNAM attire à cet égard l'attention sur le fait que toute prise de décision fondée sur les revendications d'une minorité active comporte de nombreux risques. C'est d'autant plus vrai lorsque la décision politique engage des conséquences sur des millions de personnes (97,5% de la population du territoire concernés ne se sont pas exprimés) non représentées dans l'échantillon initial.

A titre d'exemple, il convient de souligner que les aéroports de Roissy et d'Orly représentent à eux seuls respectivement 104000 et 42000 emplois totalement et fortement liés à l'activité aérienne et aéroportuaire [\(2\)](#).

DES ACTIONS DEJA LANCEES POUR AMELIORER LES PERFORMANCES SONORES

Les compagnies aériennes et les gestionnaires d'aéroports ont déjà mis en place des mesures significatives pour atténuer les nuisances, notamment sonores et environnementales. Ces mesures ont déjà produit des effets significatifs.

A titre d'exemple, l'IGMP, qui est un indicateur réglementaire mesurant l'énergie sonore délivrée par l'activité aérienne sur CDG est passé de la référence 100 en 2000 à 51,8 en 2022 (cet indicateur est pondéré pour prendre en compte les effets de soirée et de nuit, calculé annuellement par la DGAC et validé par l'ACNUSA).

Ces progrès se poursuivent grâce notamment aux investissements dans des technologies plus performantes et moins bruyantes, ou encore grâce à l'optimisation des trajectoires de vol [\(3\)](#).

Par ailleurs, les compagnies aériennes s'acquittent chaque année de Taxes sur les Nuisances Sonores Aéroportuaires (TNSA) permettant aux riverains des aéroports d'engager des rénovations acoustiques et thermiques à moindre coût.

Ces initiatives ont permis de réduire les nuisances de manière significative et continue depuis plusieurs dizaines d'années et témoignent de l'engagement du secteur à assurer une coexistence apaisée et profitable sur le plan économique avec les communautés locales.

CONCLUSION

Il est impératif de considérer avec prudence les appels à restreindre significativement les opérations des compagnies aériennes dans les aéroports de l'Île-de-France, et plus largement partout en France. La FNAM rappelle que toute décision de restreindre l'exploitation des compagnies aériennes est encadrée par le droit européen, et doit mesurer minutieusement les impacts socio-économiques directs et indirects, incluant les conséquences pour l'attractivité de la France au sens large.

La FNAM appelle à une approche mesurée et bien informée, basée sur des données concrètes, une évaluation globale et équilibrée des impacts et prenant en compte l'intérêt général. Elle regrette les annonces et les communications non fondées sur des démarches raisonnées et rationnelles.

REFERENCES :

- 1) BFMTV, MAR24 :
https://www.bfmtv.com/paris/replay-emissions/bonsoir-paris/orly-roissy-97-de-votants-en-faveur-de-la-reduction-du-traffic-aerien-et-l-interdiction-des-vols-nocturnes_VN-202403260843.html
- 2) Université Gustave Eiffel, 2022
<https://pariscdgalliance.fr/wp-content/uploads/2022/06/Note-etude-impact-eco-aeroports.pdf>
- 3) FNAM, note de décryptage AVR24 « RÉDUIRE L'IMPACT DU BRUIT AÉRIEN : PERSPECTIVES ET MÉTHODES »
<https://www.fnam.fr/la-fnam-decrypte-nuisances-sonores-aeriennes/>